

Beauvais, le 30 septembre 2024

Dossier suivi par :
Pascal DEBOFFLE
ce.action-educ60@ac-amiens.fr
03.44.06.45.89

Réf. :
2024-2025

DSDEN de l'Oise
22, avenue Victor Hugo
60025 Beauvais cedex

L'Inspecteur d'académie,
Directeur Académique des Services de
l'Éducation Nationale de l'Oise
à
Mesdames et Messieurs les directeurs d'école
(pour attribution)

S/c de Mesdames et Messieurs les Inspecteurs de
l'Éducation nationale
(pour information)

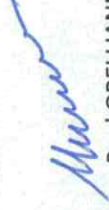
Objet : Appel à projets APE Ecoles 2024/2025

La DSDEN de l'Oise accompagne les enseignants à travers la mise en place et le suivi des **Activités Péri-Éducatives (décret n°90-807 du 11 septembre 1990)**.

Les **Activités Péri-Éducatives** sont des activités ayant un caractère **sportif, artistique, culturel, scientifique, technique** ou qui contribuent à la mise en œuvre des politiques interministérielles à **caractère social**. Elles sont **organisées en dehors des heures de cours** et sont encadrées par les professeurs des écoles. Il ne s'agit pas d'activités d'enseignement mais d'**activités éducatives complémentaires**.

Un dossier unique par projet, annexé à la présente circulaire et accompagné des critères d'éligibilité, devra être renseigné et **renvoyé par mail à votre circonscription avant le 11 octobre 2024**.

Pour tout renseignement complémentaire, je vous invite à prendre l'attache de votre circonscription ou du service Action Culturelle de la DSDEN - ce.action-educ60@ac-amiens.fr.



Jean-Paul OBELLIANNE